

C.C. de la Région de La Villedieu du Clain (86)

Opération achevée
en cours d'optimisation **Opération permanente**

10 communes
12 681 habitants
5 050 foyers
Caractéristique de la collectivité : semi-rurale
Répartition des habitants par type d'habitat (estimation)
<ul style="list-style-type: none"> Habitat rural : 14 471 hab. Habitat urbain : 2 210 hab.

Contacts :
Président : M. CARTRAUD
Technicien : M. COLAS
Coordonnées :
 Mairie de Smarves
 86230 SMARVES
 Tél. : 05 49 88 54 60

Collecte des biodéchets en porte-à-porte
Périmètre de l'opération 2005

10 communes desservies

Type d'habitat ciblé : rural et péri-urbain
Cible : 100% des foyers

Objectif d'équipement à court terme : 5 050 foyers (soit 100%)

Taux d'équipement actuel par rapport à l'ensemble des foyers de la collectivité : 99,7%

Biodéchets ciblés



Temps Forts

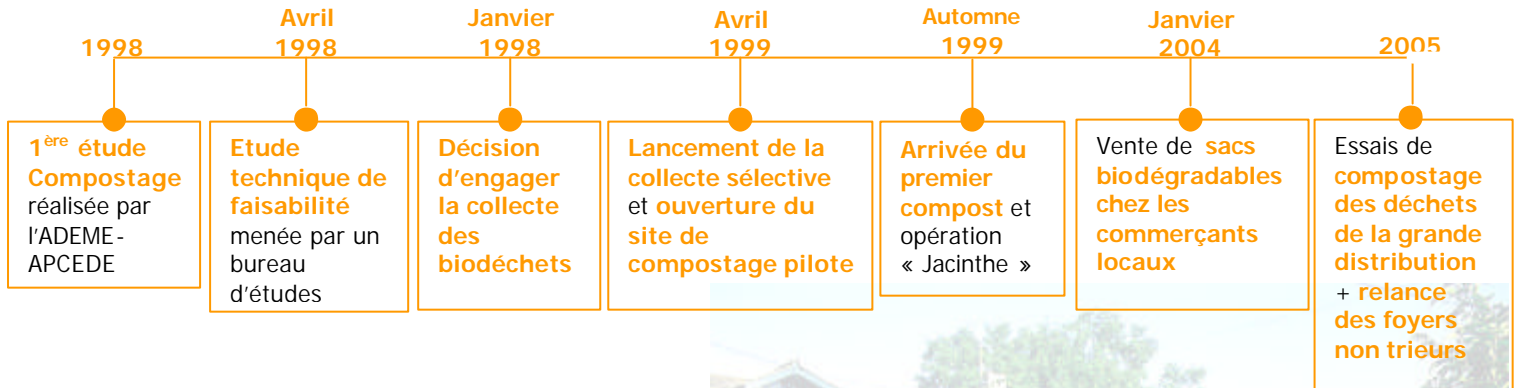
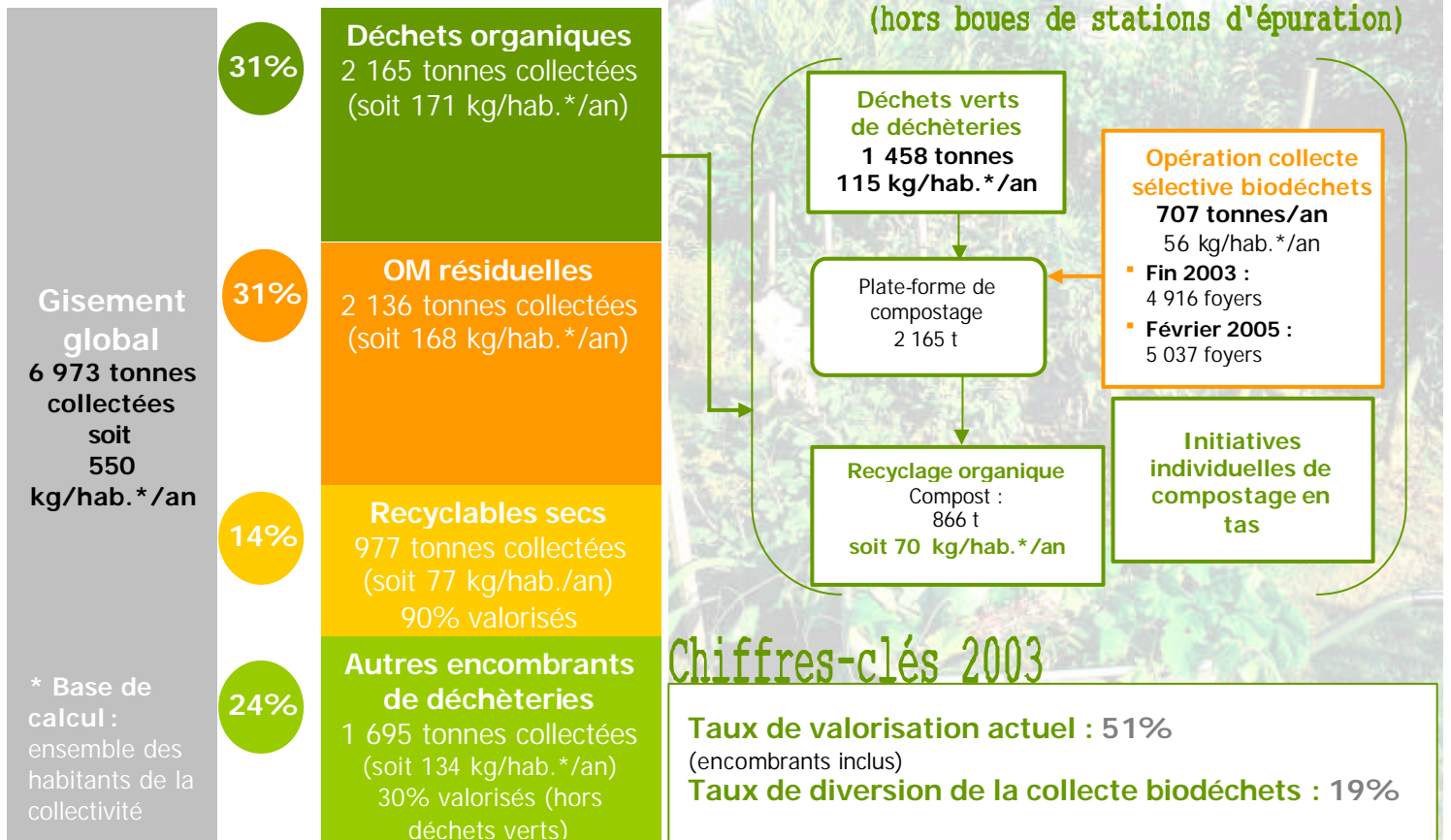


Schéma de gestion des déchets municipaux en 2003

(hors boues de stations d'épuration)



* Base de calcul : ensemble des habitants de la collectivité

1/ Organisation de la collecte sélective des biodéchets

Date de démarrage effectif : avril 1999
 Nombre d'emplois créés : 2 équivalent temps plein



Prise en compte des déchets de restauration : **OUI**

- Nombre d'établissements ciblés : 10 (établissements scolaires)
- Taux d'équipement actuel : 100% (participation de 50%)
- Equipement en bacs de 120 litres (Schaeffer) avec des sacs biodégradables de 110 litres
- Equipement partiel des supérettes et des établissements de restauration privés (50% de taux d'équipement)

- **Organisation de la collecte** : *simultannée avec les ordures ménagères (1/3 – 2/3 en volume)*

Fréquence : Ménages



Mode de gestion : régie

Restauration :

Absence de tournée spécifique

- **Equipements pour les ménages** sur la base d'un équipement systématique des foyers (nouveaux arrivants inclus)

	Benne ordinaire	Benne compartimentée	Contenant de précollecte		Contenant de collecte	
			Bioseau	Petit sac biodégradable	Bac	Sac biodégradable
Marque et label		SEMAT	Schaeffer	ICS	Schaeffer	Option : en vente chez les commerçants locaux
Modèle		21 m ³ 1/3 – 2/3	10 litres	Biobag 20 litres	Compostainer 120 litres	
Prix unitaire indicatif		67 840 € HT (sans châssis)	3,05 € HT	0,1 € HT	35 € HT	

2/ Description de l'unité de compostage

Unité de compostage de La Villedieu-du-Clain

Nom de l'exploitant : CDC La Villedieu-du-Clain

Date de démarrage : avril 1999

Nombre d'emplois créés : 2,5 équivalent temps plein

Tonnage actuel traité : 3 500 t/an

Répartition du mélange :

Déchets verts : 80%

Biodéchets : 20%

Process : aération passive avec retourneur enjambeur

Niveau d'équipement et d'infrastructure : bon

Tableau de bord qualité 2004

Maîtrise du process et suivi hebdomadaire d'activité :



Suivi analytique régulier du compost (4 à 5 analyses/an) :



Mesures préventives de gestion des odeurs :



Gestion des eaux en circuit fermé :



Compost produit en 2003

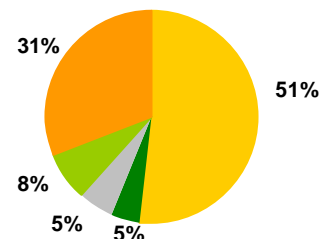
Tonnage annuel : 1 115 tonnes

Normes et labels respectés :

Norme : **NF U44-051 actuelle**

Label : **Ecolabel européen**

Débouchés du compost :



Facilité d'écoulement : **OUI**

Tarif de vente : 19 € TTC/ m³ en vrac et 2,75 € TTC en sac de 30 litres

Recettes annuelles : 23 986 € HT, soit 6,85 €/tonne traitée

Particularités :


- Service de livraison du compost
- Soufflerie à plastique, retourneur enjambeur

3/ Grandes lignes des actions de sensibilisation

- Réalisation d'un plan de communication : **OUI** (programme annuel)

Phase de pré lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des élus : lettre d'information sur la mise en place de la collecte et leur rôle de relais dans l'opération et organisation de sessions de formation • Sensibilisation des relais : personnels techniques, secrétaires de mairies et ambassadeurs de tri • Organisation de réunions publiques dans chaque commune • Information grand public : envoi d'un courrier à l'ensemble des foyers annonçant la mise en place de la collecte simultanée des emballages et des biodéchets et informant sur la procédure de remise des bacs par les ambassadeurs de tri + création et envoi du premier bulletin d'information « Environnement Info » destiné à tous les foyers
Phase de lancement	<ul style="list-style-type: none"> • Passage des ambassadeurs dans chaque foyer : remise des bacs, des guides de tri, des autocollants « Consignes de tri » • Mise en place d'un service de permanence téléphonique d'information du public • Information presse dans la presse régionale et les bulletins des communes • Information grand public : envoi à l'ensemble des foyers du second numéro d'Environnement Info et du calendrier annuel de collecte + réalisation et envoi d'un bulletin d'information spécifique sur le compostage • Opération « Jacinthe » : envoi d'un bulbe de jacinthe et d'un échantillon de compost à l'ensemble des foyers avec remerciements pour le tri
Phase d'optimisation Amélioration du geste de tri	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement systématique des nouveaux arrivants : envoi d'un courrier de sensibilisation au tri • Promotion du compost sur la plate-forme (affichettes, plaquettes de présentation de la plate-forme, fiches d'information sur l'utilisation du compost...) • Envoi régulier d'information à la population : calendrier de collecte, guide de tri, bulletin « Environnement Info » présentant les résultats obtenus, promotion du sac biodégradable... • Démarche qualité : remise systématique dans les boîtes aux lettres d'un trac « Refus de collecte » en cas d'erreur de tri puis envoi à domicile d'une lettre personnalisée expliquant l'erreur de tri ou visite directe d'un ambassadeur à domicile + mise en place d'un numéro vert • Animation dans les écoles et les centres de loisirs • Information constante des relais d'information : élus, gardiens de déchèterie...

4/ Chiffres-clés financiers

Indicateurs financiers	Montant global des investissements liés à la collecte et au compostage entre 1999 et 2004	1 344 803 € HT
	<ul style="list-style-type: none"> • 16% attribués à la collecte sélective • 84% attribués à l'unité de compostage (dont 80% imputables aux déchets verts) Aide ADEME/REGION sur ces investissements : 595 408 € (44,3%)	
	Total des dépenses annuelles nettes (collecte + compostage) pour une année moyenne (2003) (subventions et recettes déduites - amortissements inclus)	156 033 € HT soit 220,70 € HT la tonne
	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses d'amortissements, de fonctionnement et de structure : 92,2% • Dépenses de sensibilisation et de distribution : 7,8% 	
	Bilan → Répartition des dépenses par service	
	<ul style="list-style-type: none"> • Part des dépenses nettes attribuée à la collecte : 91,3% • Part des dépenses nettes attribuée au compostage : 8,7% 	 Coûts pour une collecte simultanée



Comparaison entre le coût aidé net de la filière « biodéchets » et le coût de la filière « Ordures ménagères résiduelles » (collecte + traitement)		Filière biodéchets	Filière OM*
Coût à la tonne	Filière globale (collecte + compostage)	220,70 € HT	138,90 € HT
	• Collecte	201,50 € HT	69,74 € HT
	• Traitement	19,20 € HT	69,15 € HT
Coût à l'habitant/an	En euros/hab. équipé/an	12,30 € HT	
	En euros/hab. desservi par le service/an		13,28 € HT
	En euros/hab. de la collectivité/an	12,30 € HT	23,40 € HT

* base de calcul sur le coût théorique (TGAP + coût d'enfouissement pratiqué à Gizay)

→ Economie potentielle (coût de traitement évité) : 0,51 € HT à 3,85 € HT /hab. desservi/an

5/ Evaluation de l'opération

Moyens d'évaluation engagés

- Temps interne du chargé de mission : 
- Recours à un (ou des) prestataire(s) : 

Légende :

Démarche réalisée ou en cours

Démarche en projet

Démarches d'évaluation

1. Etablissement d'un plan d'évaluation prévisionnel
2. **Etude de faisabilité technico-financière préalable**
3. Etude sociologique sur tout ou partie de la population avant et/ou après l'opération
4. **Démarche MODECOM avant et/ou après l'opération**
5. **Suivi statistique des flux d'ordures ménagères et déchets verts**
6. **Suivi technique des tournées de collecte et mise en œuvre d'indicateurs de collecte**
7. Pesée des poubelles d'ordures ménagères sur un secteur test avant et après l'opération
8. **Suivi d'activité et mise en œuvre d'indicateurs « compostage »**
9. Audits techniques externes « Processus » sur la collecte et/ou le compostage
10. **Enquête de satisfaction auprès des usagers**
11. **Inventaire et suivi des foyers non équipés pour relances ciblées**
12. **Etude de marché du compost**
13. **Essais agronomiques en plein champs**
14. **Démarche de certification et/ou d'homologation du compost**
15. Inventaire et programmation de mesures correctives d'amélioration
16. Démarche qualité complète de type « Qualorg »

Résultats et indicateurs clés

- **Perception des usagers** : tri jugé facile pour 71% d'entre eux
- **Taux de participation des foyers équipés** :
 - De 54 à 64% des foyers (d'après le suivi des collectes de janvier et d'avril 2002)
 - 57% des foyers pour les déchets alimentaires seuls, 73% pour les déchets de jardin + déchets alimentaires (d'après l'enquête de satisfaction menée en 2000)
- **Ratio de collecte moyen** : 56 kg/hab. équipé/an (prévisions 2005 : 65 kg/hab./an – effet « sacs bio »)
- **Part des déchets alimentaires captés** : 30 à 40% du gisement de déchets alimentaires et 80% du gisement des déchets verts
- **Ratio coût aidé/taux de diversion (pour la zone desservie)** : 0,65 €/hab. nécessaire pour un gain de 1% de diversion effective sur la zone desservie

Points forts

- Résultats quantitatifs satisfaisants et en nette progression
- Participation de plus de 2/3 des foyers équipés et satisfaction des usagers exprimée
- Bonne sensibilisation et mobilisation des relais : ambassadeurs, personnels techniques, secrétaires de mairie... du fait de la forte implication de la chargée de communication
- Communication entretenue et constante auprès des foyers et novatrice, bonne couverture médiatique et élus impliqués
- Mise en place d'une procédure de suivi qualité très poussée et suivi exemplaire du site de compostage
- Optimisation du tri des déchets alimentaires grâce à la vente de sacs biodégradables chez les commerçants locaux
- Bonne promotion du compost qui permet d'assurer sans problème son écoulement

Points faibles

- Pas de relance des foyers équipés ne triant pas (1/3) et pas de recherche des motivations de ce non-tri
- Volume des bacs un peu surdimensionné
- Impossibilité de mettre en évidence la réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles (absence d'un point 0 statistique)
- Taux de captage des déchets alimentaires encore perfectible
- Adhésion moyenne des cantines et du secteur de la restauration privé
- Mise en œuvre jugée contraignante par la communauté de communes pour la partie « Exploitation de l'unité de compostage »

Perspectives d'évolution et d'amélioration

- Relances des foyers non trieurs grâce à des actions de sensibilisation ciblées
- Accroître les performances du tri des déchets alimentaires par la généralisation de l'utilisation des sacs biodégradables et augmenter l'adhésion des cantines scolaires et du secteur de la restauration privé

